



IMT Lille Douai
École Mines-Télécom
IMT-Université de Lille

Notice Session Admission IMT Lille Douai

SOMMAIRE

1 -Principes Généraux

2 -Nombre de Places

3 -Inscription (modalités et frais de dossier)

4 -Modalités des sessions d'admission

5 – Réclamations

Informations utiles

1 - Principes Généraux

Epreuves d'admission

L'admission nécessite d'être reçu aux épreuves d'admission et la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise validé par la Direction de l'école.

Après l'étude du dossier de candidature par la Direction de l'école, le processus d'admission se compose d'un entretien individuel et d'épreuves écrites «QCM».

Quelle que soit la spécialité le candidat aura les quatre matières suivantes :

- Anglais, français, logique et mathématiques.

Et par spécialité, le candidat aura à choisir une matière parmi :

- Electricité, mécanique, thermodynamique, électronique, informatique, physique et chimie.

- En formation par apprentissage, la sélection des candidats s'opère à travers un processus d'admission ouvert aux étudiants provenant des classes préparatoires ou d'une autre formation Bac+2 : DUT, BTS, licence 2. Condition générales d'accès : avoir moins de 26 ans à la signature du contrat d'apprentissage (30 ans par dérogation en région Hauts de France).
- En formation continue, la sélection s'opère à Bac+2 avec 3 années d'expérience professionnelle.

A l'issue de la sélection et du processus de recrutement de l'entreprise, le candidat signe un contrat d'apprentissage, c'est-à-dire un contrat de travail, spécifique à la formation. Il devient alors apprenti et salarié d'une entreprise.

NB : L'entreprise recrute l'apprenti en suivant sa propre procédure d'embauche. Le contact avec l'entreprise peut être initié par le candidat avant même le passage du concours. Forte de son réseau d'entreprises-partenaires, l'école accompagne l'apprenti dans sa recherche.

Le processus d'admission est commun aux différentes spécialités : Génie Industriel, Génie civil et infrastructures ferroviaires, Télécommunications et informatique, Plasturgie et matériaux composites, Génie Energétique. Ces formations débouchent sur un diplôme d'ingénieur IMT Lille Douai. Les éventuelles demandes d'informations relatives aux épreuves d'admission doivent être formulées par le candidat auprès de l'École. En cas de force majeure le calendrier du concours pourra être modifié.

La présente notice vaut règlement des épreuves d'admission. Chaque candidat s'engage, par son inscription, à se confronter très strictement aux présentes instructions et à toutes les décisions du Jury d'admission, lequel est souverain. Toute infraction au règlement, toute fraude ou tentative de fraude, soit dans les renseignements fournis lors de l'inscription, soit lors du déroulement des épreuves d'admission, donnent lieu à des sanctions allant jusqu'à l'exclusion définitive.

2 - Nombre de Places

Les nombres de places est de 60 apprentis, élèves –ingénieurs, par an, en Génie Industriel (site de Valenciennes)

Les nombres de places est de 26 apprentis, élèves –ingénieurs, par an, en Génie civil et infrastructures ferroviaires (site de Valenciennes)

Les nombres de places est de 70 apprentis, élèves –ingénieurs, par an, en Télécommunications et informatique (site de Lille)

Les nombres de places est de 60 apprentis, élèves –ingénieurs, par an, en Plasturgie et matériaux composites (site d'Alençon)

Les nombres de places est de 30 apprentis, élèves –ingénieurs, par an, en Génie Energétique (site de Dunkerque)

3 – Inscription

Les candidats doivent être en situation régulière au regard de la loi n° 97-1019 du 28/10/97 portant réforme du service national et faisant obligation aux jeunes françaises et français de se faire recenser (se renseigner auprès de la mairie de son domicile) puis de participer à une journée de défense et citoyenneté –JDC.

Les modalités d'admission sont les mêmes pour tous les candidats quelle que soit leur nationalité. Les formations sont accessibles aux étudiants internationaux selon les mêmes modalités que pour les étudiants français. Les épreuves d'admission sont identiques. Nous attirons l'attention des candidats sur les réglementations en cours, validité du titre de séjour (vous devez normalement être muni d'un visa de long séjour valant titre de séjour(VLS-TS) étudiant) et la mise à disposition d'un dépôt de garantie auprès du consulat ou ambassade (Pour venir étudier en France, selon la loi française, un étudiant étranger doit pouvoir justifier de ressources suffisantes sans travailler, estimées à un minimum mensuel de 615 € par mois (7 318 € par an).

Les candidats doivent impérativement compléter le dossier de candidature, accessible sur le site : <http://dossier-apprentissage.imt.fr> et nous le faire parvenir, complet, avant la date indiquée.

Les candidats doivent acquitter des frais de dossier de :

- Non boursier : 77 € plus 22€ par formation au-delà de la première.
- Boursier : 22 € plus 11 € par formation au-delà de la première.

Aucun remboursement de tout ou partie de ces frais de dossier ne peut être demandé. Tout candidat qui ne se présente pas à la totalité des épreuves perd définitivement le bénéfice de son admissibilité.

Le programme des connaissances des épreuves de mathématiques et de physique est disponible auprès du secrétariat pédagogique de l'école.

Les épreuves se déroulent entre mars et avril, dans les centres de l'IMT Lille Douai, site de Lille et site d'Alençon. Les dates sont publiées sur les sites : <http://www.imt-lille-douai.fr> ou admissions@imt-lille-douai.fr

La liste des candidats admissibles, suite aux épreuves d'admission est publiée et consultable par les candidats, 72heures après les épreuves. Un courrier de confirmation est adressé par l'école.

4 - Modalités des sessions d'admission

Les épreuves écrites et l'entretien individuel sont notés entre zéro et vingt. Le nombre de points obtenus à une épreuve est le produit de la note attribuée à cette épreuve par le coefficient correspondant. Le nombre total de points aux épreuves écrites s'obtient en additionnant le nombre de points obtenus à chacune des épreuves. Une note égale à zéro à une épreuve écrite est éliminatoire.

Le Jury des épreuves d'admission fixe le seuil d'admissibilité, c'est-à-dire le nombre total de points minimum qu'un candidat doit obtenir pour être admissible puis elle arrête la liste des candidats admis.

5 – Réclamations

Les réclamations ne seront plus recevables après le 15 juillet de l'année concernée. Toute réclamation concernant les résultats des épreuves doit être faite par le candidat lui-même ou son représentant légal et adressée par courrier au secrétariat de l'IMT Lille Douai.

Informations utiles

L'apprenti suit 1800 heures de cours sur les 3 années. Il est salarié de l'entreprise et perçoit une rémunération tout au long du cursus. En formation continue, le programme comporte 1126 heures de cours sur 2 années.

L'entreprise transmet un savoir-faire et un métier. Elle accompagne l'apprenti dans sa formation et l'aide à acquérir toutes les compétences indispensables au regard du diplôme préparé. La formation pédagogique est assurée par IMT Lille Douai.

Durant son parcours, l'apprenti-ingénieur est accompagné par :

Un maître d'apprentissage : ayant pour rôle d'accueillir l'apprenti, de le former au métier et de lui transmettre la culture de l'entreprise.

Un tuteur académique : il est le lien entre l'apprenti, le maître d'apprentissage (donc l'entreprise) et l'école. Il suit l'évolution professionnelle de l'apprenti et veille à la mise en œuvre par celui-ci des connaissances et compétences attendues.

Calendrier de sélection 2021.

Filière Télécommunications et informatique :

Epreuves écrites et entretien

Lieu : Site de Lille

Dates : 30, 31 mars et 1^{er} avril 2021

Filière Génie Industriel, Génie civil et infrastructures ferroviaires

Epreuves écrites et entretien

Lieu : Site de Lille

Dates : 2, 6 et 7 avril 2021

Filière Energétique

Epreuves écrites et entretien

Lieu : Site de Lille

Dates : 8 et 9 avril 2021

Filière Plasturgie et matériaux composites

Epreuves écrites et entretien

Lieu : Site d'Alençon

Dates : 12, 13 et 14 avril 2021